



Archives de sciences sociales des religions

152 | octobre-décembre 2010
Bulletin Bibliographique

Donald R. DAVIS, Jr., *The Spirit of Hindu Law*

Cambridge- New York, Cambridge University Press, 2010, 194 p.

Enzo Pace



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/22687>
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2010
Pagination : 9-242
ISBN : 9782713223013
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Enzo Pace, « Donald R. DAVIS, Jr., *The Spirit of Hindu Law* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 152 | octobre-décembre 2010, document 152-36, mis en ligne le 17 mai 2011, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/22687>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Donald R. DAVIS, Jr., The Spirit of Hindu Law

Cambridge- New York, Cambridge University Press, 2010, 194 p.

Enzo Pace

RÉFÉRENCE

Donald R. DAVIS, Jr., The Spirit of Hindu Law, Cambridge- New York, Cambridge University Press, 2010, 194 p.

- 1 Les études de droit comparé des religions sont un domaine de recherche de grand intérêt pour les sociologues de la religion. De quelle manière une religion se transforme en loi et, ainsi faisant, peut exercer un important contrôle social sur les comportements individuels est chose bien connue. On a de même beaucoup réfléchi, à partir des classiques de la sociologie (surtout avec Durkheim et Weber), sur les religions en tant que systèmes experts et capables d'une autoréflexion en mesure de produire des unités de sens pour la société et, en tant que tels, de s'approprier de la logique propre au droit afin d'*organiser l'éternité* dans le monde, pensant, avec utopie, pouvoir modeler la société à leur propre image et ressemblance.
- 2 L'intérêt que revêt ce livre écrit par Donald R.Davis, Associate Professor auprès du Département des Langues et Cultures de l'Asie à l'Université du Wisconsin, réside justement dans la capacité de l'auteur à recouper *différents savoirs*: du droit des langues orientales à l'analyse des processus sociaux et des formes du pouvoir politique qui concernent l'origine historique et la vitalité contemporaine de la loi hindoue. De ce système juridico-religieux, nous autres sociologues ne savons guère puisque nous nous sommes beaucoup concentrés sur la charia ou sur le droit rabbinique pour analyser leur impact respectif sur les sociétés contemporaines, là où de tels systèmes juridiques constituent, aujourd'hui encore, des points de référence – qui sont parfois l'objet de dures controverses – au sein de sociétés à majorité musulmane ou en Israël ou encore dans les communautés juives présentes en Occident.

- 3 Sur le droit hindou, grâce aux recherches pionnières de Patrick Olivelle et, plus récemment, aux travaux de Warner Menski, à la School of Oriental and African Studies de Londres, au sujet de l'impact des différents systèmes juridico-religieux dans les sociétés européennes suite à l'immigration, notre connaissance est allée croissante sur le thème du lien entre loi-religion-société ou, pour mieux dire, entre la doctrine théologique, le modèle de société qui en découle et la construction d'une organisation légale capable de régler les rapports entre *transcendance et immanence*. Une sorte de miracle beaucoup plus important que tous les miracles habituellement attribués à tel ou tel autre fondateur d'une religion.
- 4 La technique utilisée par la religion des hindous pour être, aujourd'hui encore, une *forma mentis* théologique de la vie quotidienne des individus fait donc l'objet du livre de D.R. Davis.
- 5 Après avoir rappelé la notion centrale de *dharmasāstra* (le système des normes théologiquement fondé sur le principe du *Dharma*), ce texte analyse en sept petits chapitres tous les principaux aspects de la loi hindoue: depuis ses sources jusqu'aux différentes méthodes d'interprétation des textes sacrés (herméneutique), du système de réglementation des devoirs (plus que des droits) des individus par rapport aux différents *varna* (ou castes) à la minutieuse discipline des relations familiales et de la propriété privée, des procédures pour la résolution des controverses aux sanctions juridico-morales qui doivent réhabiliter physiquement et spirituellement (la purification) le transgresseur. La thèse centrale de D.R. Davis s'attache donc à montrer comment les spécialistes du sacré, qui ont construit la complexe microphysique du pouvoir religieux sur la vie quotidienne de générations entières d'hindous du subcontinent indien jusqu'à nos jours, sont arrivés à leur fin en inculquant dans la conscience collective un habitus social particulier: une progressive élimination de la possibilité de choisir dans l'action de l'homme. L'individu qui vit avec un certain degré de liberté est en effet considéré comme un élément dangereux de désordre, une déviation insupportable de la Loi, du *Dharma*. C'est ainsi que, dans le système hindou, le devoir prédomine sur le droit. Tout ceci explique pourquoi, aujourd'hui encore, le traitement juridique et social de celui qui est considéré *en dehors du système des castes* (intouchable, donc, ou *dalit*) constitue une contradiction sociale évidente lorsqu'on s'arrête à penser que cette personne si stigmatisée socialement est reléguée à une condition semi-humaine, sans statut juridique digne de ce nom. Le livre de D.R. Davis offre de nombreux points de réflexions, de grand intérêt pour la sociologie de la religion et il conforte par sa thèse celui qui, depuis longtemps, affirme la nécessité de dépasser les frontières disciplinaires afin d'instaurer un dialogue avec d'autres savoirs non exclusivement sociologiques.